

Kinti, le 16 avril 2010

GROUPE DE REFLEXION ET D'APPUI
POUR LA PROMOTION RURALE
G.R.A.P.R.
VILLAGE KINTI/ NKOLO-MISSION
E-mail : grapr_kinti@yahoo.com
Tél. : 0998277907
B.P. 89 Mbanza-Ngungu
Bas-Congo.

Réf. :K/ 009/GRAPR/2010

Transmis copie pour Information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur
de la Province du Bas-Congo à **MATADI**
- Monsieur le Commissaire de District des
Cataractes à **MBANZA-NGUNGU**
- Monsieur le Chef de Secteur de BOKO
- Conseil Agricole Rural de gestion
- Monsieur l'Administrateur de Territoire de
MBANZA NGUNGU
à **MBANZA NGUNGU**

A Monsieur le Directeur de la Cie JVL
KOLO/ORGAMAN
à **KOLO-FUMA**

Objet : RETROCESSION DE TERRE ET POLLUTION DES EAUX

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous venons auprès de votre autorité pour le sujet ci-haut mentionné : la rétrocession des terres, la révision des accords entre votre entreprise et les ayants droit, enfin un engagement de votre part contre la pollution des eaux.

Monsieur le Directeur, depuis 1923, en pleine colonisation que les terres paysannes ont été réquisitionnées par l'Etat Colonial en faveur de votre entreprise ; les paysans sont jusqu'en ce jours 87 ans après dépossédés de leurs terres.

Cette situation ne peut plus perdurer 50 ans après l'indépendance de notre pays. Mais il est aussi tout a fait normale qu'avec la monté démographique, les paysans disposent des espaces supplémentaires pour cultiver. D'où l'impératif de rétrocession des terres.

Par ailleurs, les circonstances n'étant plus les mêmes : colonisation – indépendance, il

est aussi normal que les accords vous liant aux propriétaires de terres (ayant droit) soient revus : revoir à la hausse le fameux cadeau de bon voisinage, et changer ce terme lorsqu'on sait ceci n'est pas un cadeau, mais une rente.

Au-delà de ces problèmes, il faut aussi évoquer la question de pollution des eaux par les excréments des vaches. Comme vous les saviez, diverses maladies hydriques sont signalées dans la région ; malheureusement sans solution de votre part malgré les objectifs du millénaire où l'eau et la mortalité infantile sont des défis.

En fin, le problème de divagation de vos bêtes et dévastation de cultures des paysans est une situation qui rend les paysans encore plus pauvre.

Monsieur le Directeur, en cette journée internationale de lutte paysanne, 14 avril 2010, et en perspective de 50 ans d'indépendance, il est temps qu'une solution soit trouvée.

Veuillez agréer monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments patriotiques.



Le Coordonnateur

Victor NZUZI MBEMBE

C.C. : Num.